



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Rapport d'activités et financier 2025
Orientations 2026



Le 1^{er} juin 2026, à Bonneuil-Matours

Association GEREPI

34B Place de la Libération, 86210 Vouneuil-sur-Vienne

contact@reserve-pinail.org ; 05.49.85.65.03 ; <http://www.reserve-pinail.org/>



Coordination : Kévin Lelarge

Rédaction et mise en page : Kévin Lelarge et Chantal Dehalle

Partenaires financiers : DREAL Nouvelle-Aquitaine (*Réserve Naturelle Nationale, Fonds vert*), Agence de l'Eau Loire-Bretagne (*Contrat Territorial Vienne Aval*), Europe (*Contrats Natura 2000, programme Feader*), Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (*Contrat Natura 2000*), Conseil Départemental de la Vienne (*Schéma Départemental de l'Eau*), Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (*Service biodiversité Eté châtelleraudais*), Communauté Urbaine de Grand Poitiers (*service biodiversité*), Vouneuil-sur-Vienne



Photos : Photo du stand de création artistique de la fête de la réserve naturelle avec la drosera à feuille ronde (sérigraphie de Zdravka Tchakaloff & photo de Jean-Guy Couteau) © K. Lelarge

Citation : K. Lelarge et C. Dehalle - Rapport d'activités et financier 2026 de l'association GEREPI. Edité par GEREPI. 22 p.

Table des matières

RAPPORT MORAL	1
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025	2
I. Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.....	2
Programme d'actions	2
Budget	3
II. Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail	4
Coordination et dynamique partenariale.....	4
Connaissance scientifique	4
Communication et sensibilisation	6
III. Expertises environnementales	7
Suivi de la population d'Azuré des Mouillères du Pinail	7
Accompagnement de Grand Châtellerault en matière de reconquête de corridors écologiques..	7
IV. Gestion associative.....	8
La mobilisation des membres de GEREPI	8
La gestion financière	8
RAPPORT FINANCIER 2025	9
I. Budget de fonctionnement	9
II. Budget d'investissement	12
III. Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes.....	12
ORIENTATIONS 2026.....	17
I. Programme d'actions prévisionnel.....	17
Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.....	17
Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail	18
Expertises environnementales	18
II. Budget prévisionnel.....	18

Tables des figures et tableaux

Figure 1 : Répartition des moyens humains 2025(en ETP) du gestionnaire	2
Figure 2 : Etat de réalisation du programme d'actions 2025 (n=77).....	2
Figure 3 : Répartition des moyens humains 2025 par domaines d'action	3
Figure 4 : Equipe de GEREPI à la fête de la réserve 2025.....	3
Figure 5 : Périmètre du projet de RBD des Landes de Moulière.....	5
Figure 6 : Carte du réseau actuel de mares du Pinail.....	5
Figure 7 : Interview de Jacky Szuniewiez.....	6
Figure 8 : Affiche de la programmation événementielle sur l'Histoire du Pinail	6
Figure 9 : Table ronde de la JMZH à Beaumont-St-Cyr	7
Figure 10 : Haie du 1er programme de Grand Châtellerault.....	7
Figure 11 : Sortie champignons des amis de la réserve	8
Figure 12 : Etude de sol du projet de construction de la maison du Pinail.....	8
Figure 13 : Evolution du budget annuel et des subventions d'exploitation de l'association	8
Figure 14 : Système de contention du troupeau de moutons pour l'hivernage au Vieux Bellefonds ..	12
Figure 15 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2026 par domaines d'activités.....	17
Figure 16 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2026 (en ETP salarié) de GEREPI.....	19
Tableau 1 : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2025	10
Tableau 2 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2025	11
Tableau 3 : Budget prévisionnel 2026 de l'association GEREPI.....	20
Tableau 4 : Budget prévisionnel 2026 détaillé de GEREPI et la RNN Pinai.....	21

RAPPORT MORAL

L'année 2025 a été une année particulière, fortement perturbée au niveau de l'équipe : notre responsable scientifique a dû être arrêté sur une période de 6 mois. Cependant, l'activité a pu être maintenue grâce à une équipe permanente persévérante et résiliente, renforcée par des volontaires en service civique et des stagiaires, qui ont contribué à respecter au mieux les objectifs de travail : l'accueil du public notamment, la poursuite des travaux et surtout les suivis scientifiques.

A partir du printemps 2025, un travail important d'animation du territoire a été entrepris. Un Diagnostic d'Ancrage Territorial de la réserve naturelle a été réalisé pour évaluer la perception et l'appropriation du site par les riverains et les acteurs locaux. Une concertation a été développée au travers de cafés-mémoire, ciné-débats et conférence pour recueillir la parole des habitants, permettant le recueil des mémoires du Pinail (histoires, observations) mais aussi les questionnements sur l'avenir face aux changements climatiques en lien avec les travaux de restauration hydraulique envisagés.

À la suite du bilan carbone initié en 2024, la réflexion sur un « plan de transformation bas carbone » se poursuit, avec la volonté de valoriser les services écosystémiques rendus par la réserve. Des changements de pratiques sur la réserve sont envisagés, en essayant de prendre en compte les impacts sur la réserve et sur sa gestion (moyens humains et outils). Parallèlement, une recherche prospective de financement a débuté.

Au niveau du fonctionnement, nous remercions nos partenaires qui nous accompagnent financièrement comme l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, mais aussi techniquement, comme les différents SDIS dont celui de la Vienne pour les chantiers de brûlage dirigé, la Ferme du Vieux Bellefonds pour l'hivernage du troupeau ou encore les associations de protection et d'éducation à la nature comme le CPIE Seuil du Poitou, Vienne Nature, la LPO, etc.

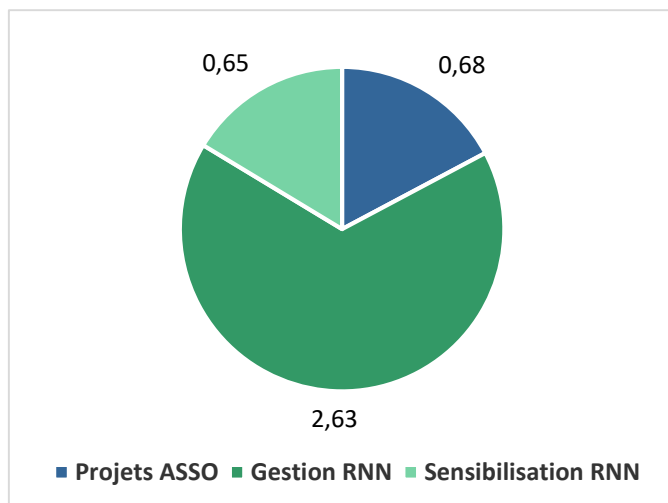
Nos remerciements vont également à la Région, qui a repris en main le dispositif Natura 2000 et soldé tous les dossiers en instance qui avait mis GEREPI en difficultés de trésorerie, aujourd'hui résorbées.

Enfin, nous remercions particulièrement Grand Châtellerault, qui poursuit son ambition de reconquête des corridors écologiques du territoire avec GEREPI et qui s'est engagé dans la maîtrise d'ouvrage du projet de construction d'une infrastructure d'accueil pour la réserve du Pinail avec des co-financements de l'Europe, de l'Etat et du Département.

Chantal Petit-Dehalle,
Présidente de GEREPI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Le rapport d'activités de l'exercice 2025 de GEREPI synthétise l'ensemble des activités de l'association avec d'une part les activités propres à la gestion de la Réserve naturelle du Pinail et d'autre part les activités complémentaires avec la coordination de la zone humide Ramsar du Pinail et les expertises environnementales. Dans ce cadre, GEREPI poursuit l'élaboration d'un rapport de gestion annuelle de la réserve naturelle, présenté et validé par le Comité Consultatif ad hoc, et développe un rapport d'activités et financier annuel de l'association, présenté et validé par l'Assemblée Générale.



En 2025, les activités de l'association se sont réparties à 86% dans le programme d'actions spécifique de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail, au travers des activités dites de « gestion » et « sensibilisation », et à 14% dans le programme d'actions de GEREPI, au travers la coordination du site Ramsar et le développement de prestations de service, essentiellement pour le compte de Grand Châtellerault avec la création de haies et de mares en concertation avec les communes volontaires.

Figure 1 : Répartition des moyens humains 2025(en ETP) du gestionnaire

I. Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du rapport d'activités et financier 2025 de la Réserve naturelle du Pinail, présenté en comité consultatif de gestion le 28 avril 2026, est en téléchargement libre sur le site Internet de la réserve (<http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>). Ce travail s'est inscrit dans la huitième année de mise en œuvre du 5^{ème} plan de gestion de la Réserve naturelle du Pinail couvrant la période 2018-2027.

Programme d'actions

La programmation 2025 s'est articulée sur la mise en œuvre opérationnelle de 77 opérations du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale du Pinail (Lelarge et al., 2018), contre 79 prévisionnelles. Parmi celles-ci, 70 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, 2 ont été réalisées en supplément tandis que 5 opérations programmées n'ont pu être réalisées. La réalisation du programme d'actions 2025 demeure une satisfaction dans la mesure où l'équipe du gestionnaire a été significativement réduite (*arrêt de travail de 6 mois du responsable scientifique*).

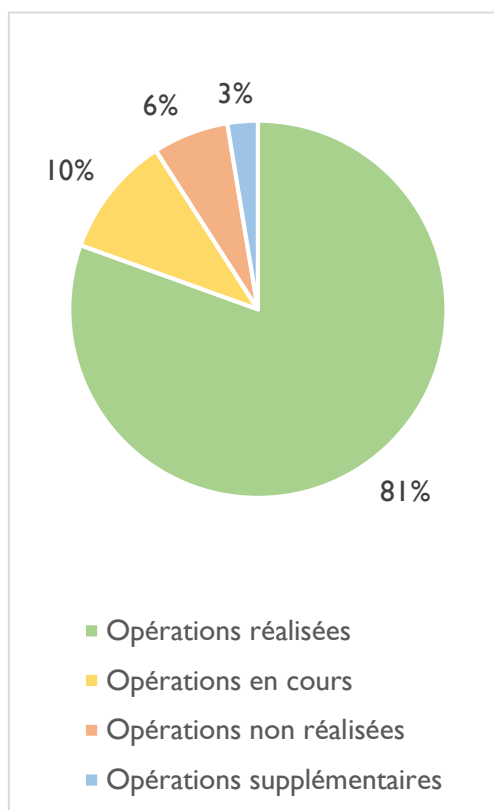
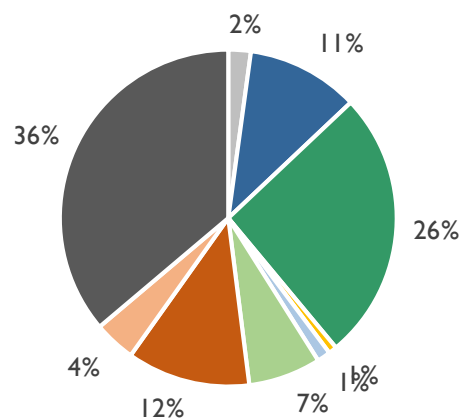


Figure 2 : Etat de réalisation du programme d'actions 2025 (n=77)

SP	Surveillance et police
MS	Management et soutien
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
PR	Participation à la recherche
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
PA	Prestations d'accueil et animation
CC	Création supports de communication et pédagogie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil

Figure 3 : Répartition des moyens humains 2025 par domaines d'action



Les faits marquants du programme d'actions 2025 sont diversifiés et témoignent de la richesse des activités du site, avec des dimensions aussi bien positives que négatives :

- La réalisation d'un **bilan carbone** et la formalisation d'un « **plan de transformation bas carbone** » avec une recherche prospective de financement complémentaire ;
- La participation à des programmes inter-réserves naturelles néo-aquitaines portés par RNF avec réalisation d'un **Diagnostic d'Ancre Territorial** et l'**évaluation des services rendus** par la réserve ;
- La réalisation d'un chantier de **brûlage dirigé** à l'automne et pour la 1^{ère} fois, l'**hivernage du troupeau** dans une ferme partenaire à Bellefonds ;
- La poursuite de l'**observatoire biodiversité - eau - climat** avec des partenariats de recherche thématique et de valorisation auprès de différents réseaux d'acteurs ;
- L'**accueil du public** concentré en période de vacances scolaires et une nouvelle édition de la **fête du Pinail** qui a rassemblé près de 600 participants.
- Des moyens humains réduits et des moyens financiers contraints mais l'accompagnement de Grand Châtellerault dans la création d'une **maison du Pinail**.

Budget

La répartition entre les activités de gestion (*travaux, connaissances, activités administratives, etc.*) et les activités de sensibilisation (*communication, pédagogie, accueil du public, etc.*) est de respectivement 80 % et 20 %. Au niveau administratif et financier, le budget de la réserve est à l'équilibre à hauteur de 272 414€ (NB : baisse de -40k€ par rapport à 2024 et d'environ -30k€ par rapport aux 5 derniers exercices), avec l'intervention à hauteur de 73% des partenaires suivant :

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine (dotation Réserve Naturelle Nationale, fonds verts)
- L'Europe et la Région (Contrat Natura 2000)
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval)
- Le Département de la Vienne (Schéma Départemental de l'Eau)
- Grand Châtellerault (services biodiversité et tourisme)
- Vouneuil-sur-Vienne



Figure 4 : Equipe de GEREPI à la fête de la réserve 2025

II. Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail

Gestionnaire de la réserve naturelle nationale depuis 1989 et coordinateur de la zone humide Ramsar depuis 2021, GEREPI est mobilisé pour développer des actions partenariales à l'échelle de l'ensemble du Pinail qui comprend les territoires de Vouneuil-sur-Vienne et Bonneuil-Matours pour Grand Châtellerault, Dissay et Beaumont-St-Cyr pour Grand Poitiers. Toutes ces collectivités territoriales ont intégré l'association depuis 2023.

Coordination et dynamique partenariale

En 2025, l'activité de coordination a été réduite même si les échanges se poursuivent avec les différents partenaires :

- Pas de **comité de suivi Ramsar** / Comité de Pilotage Natura 2000 Moulière-Pinail,
- Pas de **comité de projet « restauration du Pinail »**, en attente de concrétisation du programme de travaux suite au diagnostic réalisé de 2022 à 2024.
- Rencontre du **comité technique « Pinail »** réunissant la réserve naturelle (GEREPI), le site N2000 (LPO) et la forêt domaniale (ONF) en particulier autour du programme de travaux de restauration hydraulique du site.

GEREPI est membre de l'association tête de réseau **Ramsar France** et participe à la dynamique nationale (*Assemblée Générale, congrès, groupe de travail, etc.*) et internationale en faveur d zones humides.

Connaissance scientifique

A l'issus de programme d'étude diagnostic mené de 2022 à 2024 à l'échelle du site Ramsar Pinail, un travail de concertation a été poursuivi afin de préciser le **programme de travaux** pour lequel un avis du CSRPN a été sollicité par l'équipe de la RNN dans la mesure où cela n'était pas inscrit dans le plan de gestion 2018-2027. Au niveau de l'ONF, un avis a également été rendu pour engager une 1^{ère} phase de travaux au sein du périmètre envisagé de Réserve Biologique Dirigée (RBD), avec une évaluation des impacts des aménagements avant d'envisager une 2nde phase si cela demeure compatible avec les enjeux de la série de production sylvicole. Sur la base de ces **avis favorables**, GEREPI s'est engagé dans les démarches administratives, réglementaires et financières du projet.

De nouvelles connaissances hydrologiques ont été acquises, d'une part sur l'inventaire des mares par GEREPI et d'autre part sur le fonctionnement de la nappe pédologique de sub-surface par le Forum des Marais Atlantiques. Après un nouveau travail de modélisation développé par Titouan Gerbaud, volontaire en service civique, il a été réévalué un total d'environ **15 500 mares** sur le Pinail dont **29% présentent un dysfonctionnement** évalué par l'absence de toute espèce floristique indicatrice de milieux humides. Grace aux données des piézomètres installés en 2024, un travail de modélisation de nappe perchée a été expérimenté pour tenter d'en estimer le fonctionnement. Après divers calculs représentatifs du site, le volume stocké dans les 35-40 premiers centimètres du sol, au-dessus de la couche argileuse, serait d'environ **407 000 m³ d'eau** qui se cumule à la capacité de 390 000 m³ des mares.

Enfin, le site Ramsar du Pinail a été sélectionné comme zone humide test d'évaluation de **services écosystémiques de régulation de l'eau et du carbone** à l'échelle du bassin de la Loire dans le cadre d'un partenariat entre l'établissement en charge de l'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) qui anime le groupe « zones humides » du Plan Loire. Les résultats de ce travail sont attendus pour 2026.

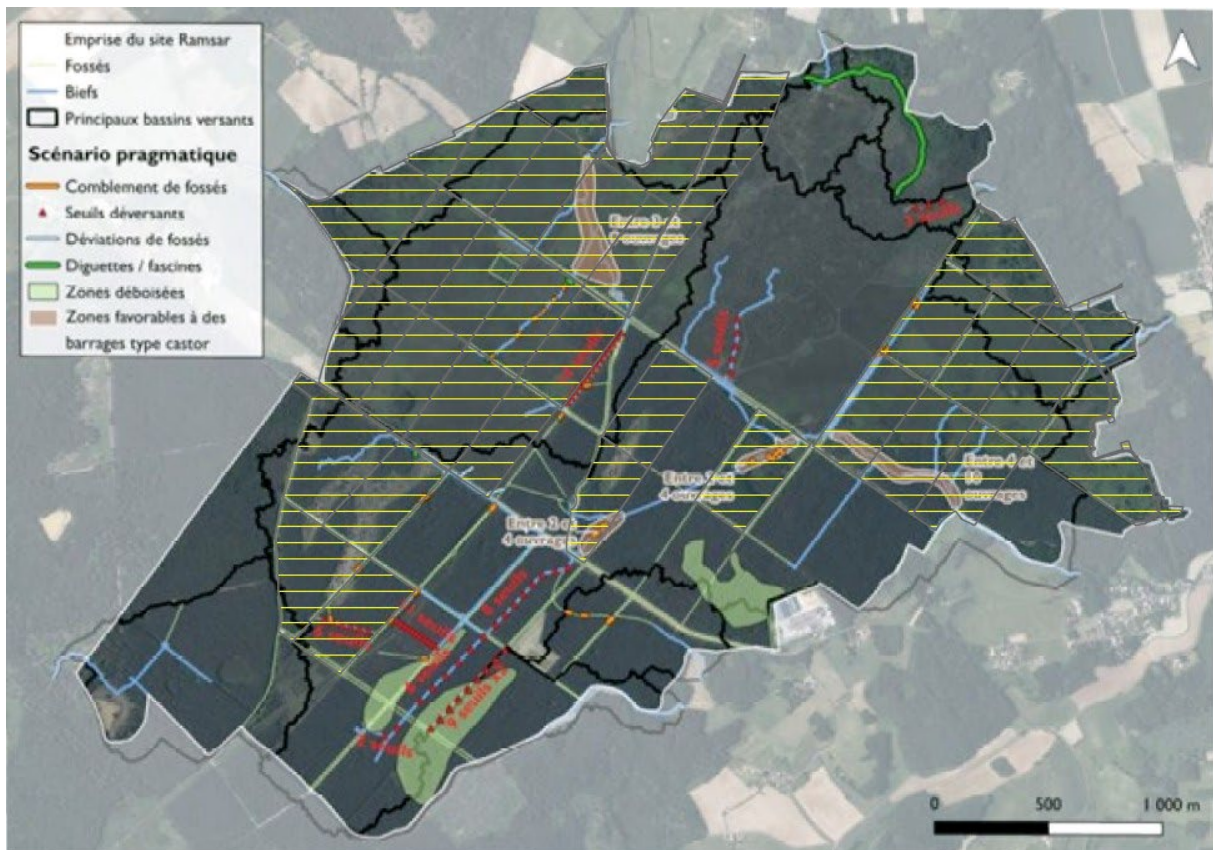


Figure 5 : Périmètre du projet de RBD des Landes de Moulière

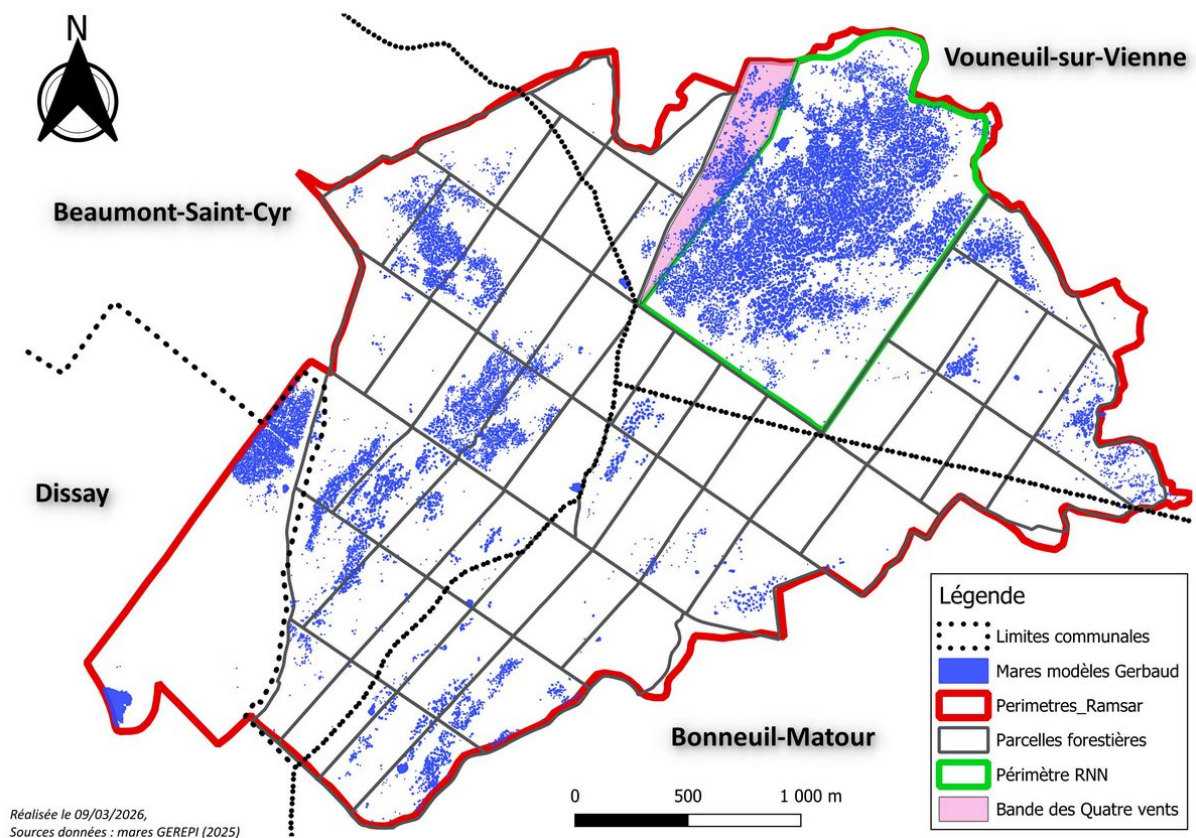


Figure 6 : Carte du réseau actuel de mares du Pinail

Concertation autour du programme de restauration du Pinail

Face aux changements climatiques et à la raréfaction de la ressource en eau sur le Pinail, GEREPI a poursuivi le travail de concertation territoriale autour du devenir du territoire, en articulation avec les aménagements hydrauliques du site Ramsar envisagés à partir de 2026. Ce travail a pris la forme de recueil de mémoire auprès des habitants afin de reconstituer l'histoire du site et de questionner les évolutions observées au fil du temps concernant les espèces, les milieux et la ressource en eau. Pour cela, GEREPI a proposé une programmation événementielle à partir de l'automne 2025 avec une poursuite début 2026, en co-financement par la DREAL N-A, l'PAELB et la CUGP.

L'équipe était présente sur les marchés de Beaumont-Saint-Cyr, Bonneuil-Matours, Dissay et Vouneuil-sur-Vienne en novembre pour présenter les événements programmés sur chacune des communes du Pinail et des boîtes aux lettres en brande du Pinail de collecte de témoignages ont été mises à disposition dans les mairies. Des cafés-mémoire ont permis d'échanger sur le sujet et de récolter les souvenirs d'une vingtaine de personnes autour de la pêche à la grenouille et le pâturage des troupeaux sur le Pinail entre autre. Des cinés-débats ont mis en lumière trois films présentés à près de 50 personnes au total. Une conférence à la maison de la forêt de Montamisé sur la Biodiversité et le Climat a été également organisée ainsi qu'un « Bistrot du Pinail » au café de Vouneuil-sur-Vienne qui ont réuni une trentaine de participants.

Ce recueil se poursuivra en 2026 avec pour objectif la création d'un livret retraçant ce travail et les échanges sur l'histoire et le devenir du Pinail.

Communication et sensibilisation

La gazette du Pinail, bulletin d'information semestriel réunissant GEREPI, l'ONF, la LPO et Objectif Nat', contient un volet « zone humide Ramsar » alimenté par GEREPI.



Figure 7 : Interview de Jacky Szuniewicz



Figure 8 : Affiche de la programmation événementielle sur l'Histoire du Pinail

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

GEREPI a organisé une table ronde « L'eau et la biodiversité : nos biens communs » avec la LPO et l'ONF à la salle de Saint-Cyr le 2 février, date anniversaire de la convention internationale sur les zones humides. Près de 40 personnes ont participé aux échanges qui ont notamment abordé les enjeux de la restauration hydraulique du Pinail, aussi bien pour la ressource en eau que pour les innombrables espèces rares et menacées du site.



Figure 9 : Table ronde de la JMZH à Beaumont-St-Cyr

III. Expertises environnementales

Suivi de la population d'Azuré des Mouillères du Pinail

GEREPI intervient dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour, spécifiquement sur l'azuré des mouillères (*Phengaris alcon alcon*) dont le Pinail est la dernière station de l'ex Poitou-Charentes. Réunissant différentes associations (*Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Poitou Charentes Nature, Vienne Nature, etc.*) et différents financeurs (*DREAL Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Adour-Garonne, fonds européens FEDER, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*), ce dispositif a permis de poursuivre le suivi de l'état de conservation de l'espèce in situ avec 2 volets en 2025 :

- L'étude de la transférabilité de population (confortement comme réintroduction)
- L'étude des relations entre microclimats et azuré des mouillères (*stage d'Olivia Blith en partenariat avec l'IRBI et Cistude nature*)



Accompagnement de Grand Châtelleraut en matière de reconquête de corridors écologiques



Figure 10 : Haie du 1er programme de Grand Châtelleraut

GEREPI poursuit sa collaboration avec Grand Châtelleraut, labellisé « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN), en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la politique de la collectivité, dans l'aménagement du territoire ou encore dans la prise de conscience sociétale. La collectivité a engagé à partir du printemps 2025 un nouveau programme de plantation de haies et de création/restauration de mares : l'équipe de GEREPI accompagne ainsi les 7 communes volontaires de la démarche. Ce travail comprend s'articule autour de plusieurs volets :

- La concertation avec les communes et les riverains de chaque chantier envisagé (NB : *travail souvent fastidieux dans le contexte de crise agricole et de future élection municipale*) ;
- La programmation et le suivi de chacun des chantiers, en collaboration avec les prestataires de service « travaux », les municipalités et Grand Châtelleraut.

IV. Gestion associative

La mobilisation des membres de GEREPI

En 2025, le collège des « amis de la réserve », a réuni 50 adhérents qui se cumulent aux 21 membres de droit de l'association. 10 sorties et 2 réunions des amis de la réserve ont eu lieu en 2025.

Le bureau, composé de 5 membres sous la présidence de Chantal Dehalle, s'est réuni à 8 reprises auxquelles s'ajoutent 1 assemblée générale.

L'infrastructure d'accueil du Pinail

Le projet de construction d'une maison de site du Pinail a été poursuivi par Grand Châtellerault, avec l'appui de GEREPI. La collectivité a constitué le projet technique et financier issus de nombreux échanges, et un marché public a été publié fin 2025. Le financement du projet à hauteur de 700k€ s'appuie sur des interventions de l'Etat, du Département, de Grand Châtellerault et celui de l'Europe est recherché (NB : la Région a abandonné son soutien au projet).

La gestion financière

L'exercice comptable 2025 présente un budget légèrement excédentaire qui pourrait révéler une situation sereine mais la complexité ou les difficultés rencontrées les années précédentes demeurent. Il est observé une diminution progressive des moyens alloués aux missions accomplies par l'association dans l'intérêt général (NB : reconnaissance du caractère d'IG en 2025), avec le budget le moins élevé depuis ces 5 dernières années.



Figure 11 : Sortie champignons des amis de la réserve



Figure 12 : Etude de sol du projet de construction de la maison du Pinail

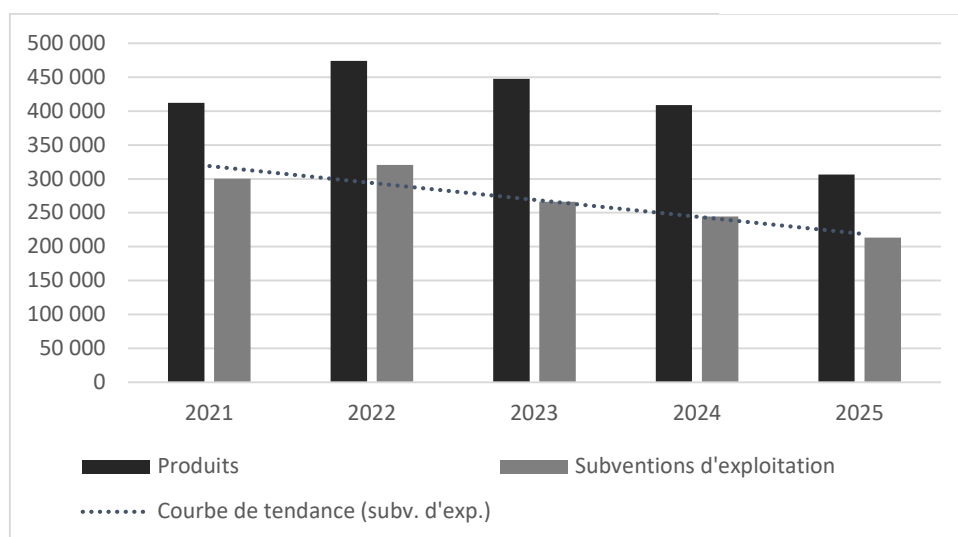


Figure 13 : Evolution du budget annuel et des subventions d'exploitation de l'association

RAPPORT FINANCIER 2025

I. Budget de fonctionnement

Le présent bilan financier de l'exercice 2025 de GEREPI s'appuie sur les comptes de résultat annuels avisés par le commissaire aux comptes, conformément à la législation en vigueur. Le résultat d'exercice de l'association présente un excédent de 2 361€ avec des charges et produits totaux, y compris exceptionnels, de respectivement 304 067€ et 306 427 €.

Les ressources associatives sont pourvues à 70% par des subventions d'exploitation dont le montant s'élève à 215 937 € pour l'exercice 2025 dont 93% sont affectés au programme d'actions spécifique de la Réserve naturelle nationale du Pinail. Les reprises sur provisions (fonds dédiés) ainsi que les produits exceptionnels (amortissements) représentent 22% des produits soit respectivement 54 372 € et 11 320 €. Les ressources directes de l'association sont pourvues par la vente de produits et marchandises (palissades en brande, livres, etc.) ainsi que par des prestations de service (expertise écologiques, formations et animations pédagogiques) dont le montant s'élève à 23 109 € soit 8% des produits. Il est à noter que 62% du chiffre d'affaire des prestations de services sont affectées aux activités de l'association, « hors réserve », correspondant à des expertises environnementales.

Concernant les charges de l'association, les charges de personnel représentent la dépense la plus importante à hauteur de 163 796 € représentant près de 54% du budget de fonctionnement. A noter un remboursement de charges de personnel d'environ 8k€ entre la sécurité sociale, la prévoyance et la prise en charge d'un stagiaire par Réserves Naturelles de France. Le 2^{ème} poste de dépense concerne les achats et services extérieurs pour un montant cumulé de 73 527 € soit 24% des charges. Quelques prestations sont à noter : le « bilan carbone transformateur de la réserve du Pinail », le brûlage dirigé avec le SDIS 86, l'hivernage du troupeau au Vieux Bellefonds. A l'inverse, faute de moyens en 2025, aucun chantier de coupe-fagotage de brande, habituellement confié au chantier d'insertion Audacie, n'a pu être réalisé. Enfin, les dotations aux amortissements et fonds dédiés forment le 3^{ème} poste de dépense pour un total de 63 506 €, représentant 21% du budget.

Le résultat d'exercice 2025 de l'association présente ainsi un excédent de 2 361€, un résultat satisfaisant même s'il est contraire au prévisionnel qui laissait présager d'une tension budgétaire. Dans les faits, la signature du volet « haies et mares » de la convention de prestation de service signée avec Grand Châtellerault a limité cette situation ainsi que l'arrêt de travail de 6 mois du responsable scientifique bien que cela ait provoqué une surcharge de travail pour l'équipe. Au niveau des subventions d'exploitation, le Département a abandonné son soutien à la valorisation écotouristique au titre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles » et des restrictions significatives ont modifié le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avec -50% de budget en matière de milieux aquatiques et humides et -25% en matière d'éducation-communication. A contrario, un nouveau Contrat Natura 2000 a pu être signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe (*programme Feader*) pour la gestion pastorale sur la réserve naturelle (8.5k€/an jusqu'en 2028) et 2 communes sur 4 du Pinail ont accordé une partie de leur dotation « aménités rurales et biodiversité » à GEREPI pour assurer la coordination du site Ramsar jusqu'alors à ses frais.

Dernier élément, même si cela n'est pas inscrit au budget, il faut souligner l'engagement de Grand Châtellerault qui prend à sa charge la maîtrise d'ouvrage de la construction de la maison du Pinail, un projet co-financé entre la communauté d'agglomération, le Département, l'Etat et l'Europe.

Tableau I : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2025

CHARGES 2025 clos (mars 2026)	Montant (€)	PRODUITS 2025 clos (mars 2026)	Montant (€)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	9 849	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	23 109
601. Achats matières et fournitures	7 245	701. Vente de produits finis, marchandises	3 904
606. Autres fournitures	2 604	706-708. Prestations de service et activités annexes	19 205
61 - Services extérieurs	20 894	74 – Subventions d'exploitation	215 937
613. Locations	1 601	ETAT	
615-611. Entretien et réparation	14 520	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	139 313
616. Assurance	3 772	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	1 002	REGION	
62 - Autres services extérieurs	42 784	Nouvelle-Aquitaine	1 706
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	33 533	DEPARTEMENT	
623. Publicité, publication	827	Vienne	8 000
625. Déplacements, missions	5 647	COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)	
626. Frais postaux et télécommunication	1 515	CA Grand Châtelleraut et CU Grand Poitiers	5 000
627. Services bancaires, autres	314	Vouneuil sur Vienne, etc.	3 356
628. Divers et cotisations	948	ORGANISMES SOCIAUX	
63 - Impôts et taxes	2 805	FONDS EUROPEENS	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	2 805	Programme LEADER, FEADER (N2000)	8 772
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	
64- Charges de personnel	163 796	AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)	
641. Rémunération des personnels	130 316	Agence de l'Eau Loire Bretagne	49 790
645. Charges sociales	41 623	AIDES PRIVEES	
Autres charges de personnel	-8 143	75 - Autres produits de gestion courante	108
65- Autres charges de gestion courante	433	758. Dons et mécénats	108
66- Charges financières	0	76 - Produits financiers	1 581
67- Charges exceptionnelles	0	77 – Produits exceptionnels	11 320
68- Dotation aux amortissements	63 506	78 – Reprises sur amortissements et provisions	54 372
681. Amortissement	17 982	781. Reprise sur amortissement	0
69. Impôt sur les bénéfices, participation des salariés	0	79 – Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	304 067	TOTAL DES PRODUITS	306 427
Excédent (bénéfice)	2 361	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2026			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	10 316	87 - Contributions volontaires en nature	10 316
Secours en nature		Bénévolat	3 516
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	6 800	Prestations en nature	6 800
Personnel bénévole	3 516	Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.	314 383	TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.	316 744

Tableau 2 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2025

PRODUITS (mars 2026)	2025 clos (mars 2026)	2025 clos RNN Pinail	2025 clos Gestion RNN	2025 clos Animation RNN
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 904	3 904	3 294	610
Prestations de services	19 160	4 888	2 309	2 579
Produits des activités annexes	45	45	0	45
Sous-total des produits d'exploitation	23 109	8 837	5 602	3 234
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions d'exploitation	215 937	201 682	167 976	33 706
Etat (DREAL N-A)	139 313	139 313	120 428	18 885
Agence de l'Eau Loire Bretagne	49 790	43 568	29 147	14 421
Europe (Feader/Leader)	8 772	8 772	8 772	0
Région (Nouvelle-Aquitaine)	1 706	1 706	1 706	0
Département (Vienne)	8 000	7 923	7 923	0
EPCI (Grand Châtelleraut)	0	0	0	0
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)	3 356	400	0	400
EPCI (Grand Poitiers)	5 000	0	0	0
Fondations, mécénat	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Autres produits	108	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires	54 372	51 222	48 762	2 460
Transfert de charges	0	0	0	0
Sous-total des autres produits d'exploitation	270 418	252 904	216 738	36 166
TOTAL des produits d'exploitation (I)	293 527	261 741	222 340	39 400
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits financiers	1 581	0	0	0
TOTAL des produits financiers (II)	1 581	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opération de gestion	239	239	0	239
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice	11 081	11 081	11 081	0
TOTAL des produits exceptionnels (III)	11 320	11 320	11 081	239
TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)	306 427	273 061	233 421	39 640
CHARGES (mars 26)				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats stockés - marchandises et matières 1ères	2 841	2 209	1 905	304
Variation de stock	446	446	-330	776
Achats non stockés	6 563	3 489	3 155	334
Services extérieurs	20 894	14 020	14 020	0
Autres services extérieurs	42 784	20 092	18 404	1 688
Impôts, taxes et versements assimilés	2 805	0	0	0
Salaires et traitements	130 316	117 517	102 532	14 984
Charges sociales	41 623	37 440	32 622	4 818
Autres charges de Personnels	-8 143	-7 260	-7 260	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés	63 506	56 409	45 364	11 045
Autres charges	433	28	0	28
TOTAL des charges d'exploitation (I)	304 067	244 388	210 412	33 976
CHARGES FINANCIERES				
TOTAL des charges financières (II)	0	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Sur opérations en capital	0	0	0	0
TOTAL des charges exceptionnelles (III)	0	0	0	0
CHARGES INDIRECTES				
Charges fixes de fonctionnement	0	28 673	23 009	5 663
Frais financiers	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL des charges indirectes (IV)	0	28 673	23 009	5 663
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	304 067	273 061	233 421	39 640
TOTAL GÉNÉRAL	306 427	273 061	233 421	39 640
RESULTAT	2 361	0	0	0

II. Budget d'investissement

Les investissements 2025 se sont élevés à hauteur de 3 317€ avec l'acquisition de clôtures de contention de troupeau ovin pour un montant de 1.8k€ et d'un ordinateur portable pour un montant de 1.5k€. Non fléchés par des subventions spécifiques, leur amortissement intégrera le fonctionnement de la réserve naturelle.



Figure 14 : Système de contention du troupeau de moutons pour l'hivernage au Vieux Bellefonds

Une subvention d'investissement de l'Etat via le dispositif « Fonds vert » a été accordée à GEREPI en fin d'année 2025 afin de doter la réserve naturelle d'infrastructure d'accueil et de fréquentation du site. Ce projet comprend l'acquisition et l'implantation d'une part d'un cabanon et d'une toilette sèche pour parer aux travaux de construction de maison de réserve (*NB : ni chalet ni toilette à disposition du public en 2026*) ainsi que de 2 barrières pour interdire l'accès de véhicules à moteur sur le pare-feu nord instauré dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI). Ces constructions seront réalisées en bois par le chantier d'insertion Audacie pour un montant cumulé de 15 315.60€. La livraison est programmée pour les vacances de printemps 2026

III. Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes

Exercice Du 01/01/2025

BILAN

Au 31/12/2025

ACTIF	Exercice : 2 025		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 024 12 Mois	
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 405	2 405				
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	2 405	2 405				
Droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	365 025	265 756	99 269	28	114 274	32
Terrains	700		700		700	
Constructions	250 855	172 676	78 179		88 287	
Instal. techniques, mat. et out. ind.	57 879	54 536	3 344		6 213	
Autres immobilisations corporelles	55 590	38 544	17 046		19 073	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4		4		4	
Participations	4		4		4	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	367 434	268 161	99 273	28	114 278	32
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN-COURS	5 775		5 775	2	6 221	2
Matières premières et approvisionnements	4 290		4 290		3 960	
En-cours de productions						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 485		1 485		2 261	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES	7 881		7 881	2		
CREANCES	129 638		129 638	36	172 355	48
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 199		18 199		8 689	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	111 438		111 438		163 667	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 644		1 644			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS						
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS						
DISPONIBILITES	111 517		111 517	31	68 105	19
TOTAL II	256 455		256 455	70	246 682	68
Frais d'émission des emprunts						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation						
Actif						
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	623 889	268 161	355 729	98	360 959	100

Visa du
Commissaire aux Comptes

BILAN

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

PASSIF	Exercice : 2025		Exercice : 2024	
	Durée: 12 Mois	% PASSIF	Durée: 12 Mois	% PASSIF
FONDS PROPRES				
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	86 303	24	83 666	23
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	86 303		83 666	
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
REPORT A NOUVEAU	22 359	6	22 359	6
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	2 361	1	2 637	1
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	111 023	31	108 662	30
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	103 237	29	99 002	27
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	214 259	60	207 664	58
FONDS REPORTES ET DEBIES				
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS				
FONDS DEBIES	45 524	13	54 372	15
TOTAL II	45 524	13	54 372	15
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL III				
DETTES				
EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
AVANCES, ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 024	5	38 341	11
DETTES DES LEGS OU DONATIONS				11
DETTE FISCALES ET SOCIALES	44 860	13	31 430	9
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 061	9	29 153	8
TOTAL IV	95 945	27	98 923	27
ECARTS DE CONVERSION PASSIF				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	355 729		360 959	100

Visa du
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

	Exerc.: 2 025	Exerc.: 2 024
RUBRIQUES	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Cotisations		
Ventes de marchandises <i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 904	5 207
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	19 160	21 725
Ventes de services annexes	45	165
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	227 018	244 529
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	239	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 487
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles <i>Visa du</i>		
Utilisation des fonds dédiés	54 372	123 019
Autres produits <i>Commissaire aux Comptes</i>	108	6
TOTAL I	304 846	396 138
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achat de marchandises	304	
Variation de stock	776	209
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 905	3 623
Variation de stock	- 330	- 270
Autres achats et charges externes	70 872	156 270
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 805	2 687
Salaires	130 316	126 263
Cotisations sociales	33 480	40 692
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 982	20 347
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	45 524	54 372
Autres charges	433	305
TOTAL II	304 067	404 498
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	780	-8 360

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2025

Au 31/12/2025

RUBRIQUES	Exerc.: 2 025 <i>12 mois</i>	Exerc.: 2 024 <i>12 mois</i>
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations	1 581	780
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	1 581	780
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 581	780
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV)	2 361	-7 580
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		12 128
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 912
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		10 217
Participations des Salariés aux résultats (VII)	<i>Visa du</i>	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	<i>Commissaire aux Comptes</i>	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	306 427	409 046
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	304 067	406 410
EXCEDENT OU DEFICIT	2 361	2 637
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	6 800	8 405
Bénévolat		
TOTAL	6 800	8 405
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens	6 800	8 405
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	6 800	8 405

ORIENTATIONS 2026

I. Programme d'actions prévisionnel

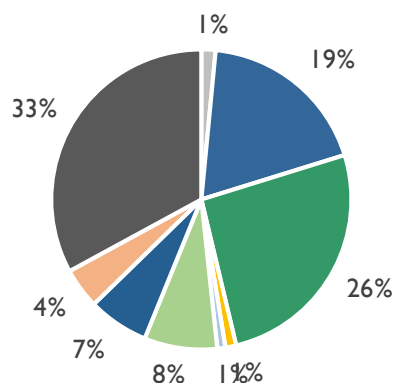
Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du programme d'actions 2024 de la Réserve naturelle du Pinail est en téléchargement libre sur le site Internet <http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>. Il repose sur la mise en œuvre prévisionnelle de 83 opérations. Au-delà des opérations habituelles, plusieurs faits marquants sont à noter :

- Le suivi de la **construction de l'infrastructure d'accueil du Pinail** porté par Grand Châtelleraut avec un travail à développer sur le réaménagement des espaces extérieurs et la recherche de financements associés.
- La mise en œuvre du **programme de restauration hydraulique** de la zone humide Ramsar comprenant une série d'aménagements en RNN, sous réserve de financement et d'autorisation, ainsi qu'une **valorisation pédagogique** du travail de concertation locale menée autour de l'histoire et l'avenir du Pinail ;
- La poursuite de la **concertation cynégétique** avec la problématique de surpopulation de sangliers et des dégâts associés
- La poursuite du développement du **plan de transformation « bas carbone »** en articulation avec l'actualisation du plan de gestion prévue à partir de 2027 pour une nouvelle période décennale, avec à la fois une dimension scientifique quant aux **évolutions écologiques** et une dimension technique quant aux **adaptations des modes de gestion** dont le pâturage.

SP	Surveillance et police
MS	Management et soutien
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
PR	Participation à la recherche
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
PA	Prestations d'accueil et animation
CC	Création supports de communication et pédagogie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil

Figure 15 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2026 par domaines d'activités



Les moyens humains de GEREPI affectés à la réserve naturelle sont estimés à **5 ETP** salariés en 2025 afin de réaliser le programme d'actions prévisionnel du plan de gestion :

- 3 ETP salariés (postes permanents : directeur-conservateur, responsable scientifique, agent d'entretien ; poste temporaire : écomédiation (CDD 4.5 mois et CDD 2 mois) ; poste mis à disposition : secrétaire-comptable)
- 1.8 ETP apprenants (1 stage L3/M1 écologie « suivi et sensibilisation », 1 stage Master 2 « suivi » [partenariat avec l'Université de Poitiers] et 2 missions de service civique « observatoire et sensibilisation à la nature » [partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de la Vienne] ainsi que plusieurs stagiaires en lycée professionnel)

Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail

Les dynamiques engagées à l'échelle du Pinail seront poursuivies par GEREPI en collaboration ou concertation avec les acteurs concernés : gestionnaires, collectivités, etc. Il en est de même pour la sollicitation des collectivités locales d'emprise du site pour contribuer au budget de coordination du site Ramsar, en appui de la **dotat**ion « aménités rurales et biodiversité ».

Les démarches administratives, réglementaires et financières préalables à la **restauration hydraulique du Pinail** seront poursuivies et achevées début 2026 afin de pouvoir engager la phase de travaux, sous réserve d'autorisation et de financement, à partir de la fin d'année. Le comité de projet instauré en 2022 sera réactivé pour constituer le comité de suivi de ce programme en étroite collaboration avec l'ONF, principal gestionnaire du Pinail. Il est prévu d'associer à ces travaux de restauration, un suivi scientifique des impacts sur les milieux naturels (*indices piézométrique et floristique d'engorgement du sol extrait de la boîte à outils LIGERO*) ainsi qu'une valorisation dans les réseaux professionnels et auprès acteurs locaux comme du grand public. Le montant prévisionnel de la 1^{ère} phase de travaux est d'environ 100k€ pour une mise en œuvre de 2026 à 2028.

Enfin, au niveau des connaissances scientifiques, les travaux sur l'inventaires des mares et l'évaluation des services écosystémiques devront être publiés et valorisés. Ce travail alimente nécessaires la sensibilisation des divers publics à l'instar de la Journée Mondiale des Zones Humides, un rendez-vous que GEREPI ne manque pas chaque 2 février.

Expertises environnementales

Les prestations d'expertises menées par GEREPI seront poursuivies en 2023 :

- Reprise de l'étude « fonge » de la réserve naturelle nationale de Chérine, accompagnement de celle sur la réserve naturelle nationale de l'Etang noir et engagement d'une autre sur la réserve naturelle régionale de Saint-Cyr ;
- Poursuite du suivi de l'état de conservation de *Pbengaris alcon alcon* dans le cadre du PRA papillons de jour (*collaboration croisée avec Vienne Nature pour la transférabilité de l'espèce*) ;
- Poursuite de l'accompagnement de Grand Châtellerauld pour la reconquête des corridors écologiques avec la restauration ou création de haies et/ou de mares communales ;
- Etude de l'état de conservation des habitats de landes des sites Natura 2000 de la Vienne (*partenariat avec Vienne Nature pour le site du Pinail*).

II. Budget prévisionnel

Le budget de fonctionnement prévisionnel de GEREPI s'élève à 425 602 € pour l'exercice 2026. Les programmes d'actions de la Réserve naturelle du Pinail et de l'association se répartissent à hauteur respective de 67% et 33% du point de vue financier pour 86% et 14% du point de vue de la charge de travail. Du point de vue des moyens humains, il est prévu de mobiliser une équipe salariée à hauteur de 3.4 ETP, renforcée par une mise à disposition de 0.2 ETP pour la gestion comptable de l'association ainsi que par 2.15 ETP cumulés d'apprenants pour les connaissances scientifiques et activités pédagogiques de la réserve naturelle (missions de service civique et stage). Au niveau des charges de personnel, principal poste de dépense avec 53% du budget, il faut noter qu'en 2026 la revalorisation du point de la convention collective ECLAT qui régit le travail de GEREPI s'élève à +1.15% et que la revalorisation salariale issue de la maîtrise professionnelle de l'équipe permanente s'élève à +2.7%. Rien que pour ce poste de dépense, cela représente une augmentation cumulée de +3.85%, hors inflation générale comme le prix du carburant, et force est de constater que nombre de subventions comme celle de l'Etat pour la réserve naturelle ne suivent pas cette augmentation du coût de la vie que GEREPI doit palier.

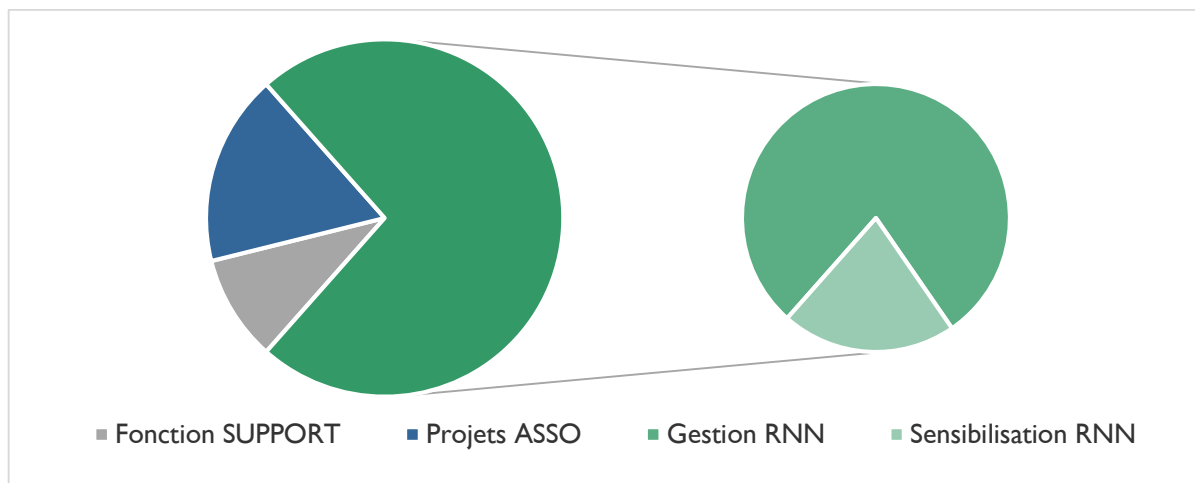


Figure 16 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2026 (en ETP salarié) de GEREPI

Le budget prévisionnel de la **Réserve Naturelle Nationale du Pinail** s'élève à 278 223€ dont 78% sont pourvus par des subventions d'exploitation avec une intervention de l'Etat, autorité de classement de l'espace protégé, à hauteur de 49% (*convention pluriannuelle d'objectifs associant « gestion » et « sensibilisation » à hauteur respective de 1.7 ETP et 0.5 ETP*). Le programme d'interventions sur les milieux naturels devrait être pourvu en complément par des Contrats Natura 2000 (*co-financement Région-Europe*), le Contrat Territorial Vienne Aval (*outil d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 2^{me} financeur principal des actions portées par GEREPI*) en articulation avec le Conseil Départemental de la Vienne. Le programme d'accueil des publics et d'animation, au-delà de l'intervention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau, n'est plus être soutenu par le Conseil Départemental de la Vienne et Grand Châtellerauld accorde une aide dans le cadre de l'Été Châtelleraudais. Au niveau des charges prévisionnelles, le principal poste de dépense repose sur les charges de personnel à hauteur de 53% (*3 ETP salariés et 1.8 ETP apprenant*) tandis que les autres postes concernent les services extérieurs et achats (*travaux de coupe et de brulage dirigé, matériel scientifique et pédagogique, frais de missions, etc.*), les dotations aux amortissements et fonds dédiés ainsi que les frais de structure pour respectivement 18%, 17% et 12% du budget.

Les activités de l'association développées en 2026, comme précisées précédemment, concernent la coordination du site Ramsar avec l'action phare de restauration hydraulique du Pinail (*budget de 100k€ avec le co-financement recherché de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Grand Poitiers, Grand Châtellerauld, la Région et/ou des financement privés*). Les autres ressources financières de GEREPI reposent sur la réalisation de programmes scientifiques et de prestations d'expertise (*28k€ au total*) portant sur l'inventaire de la fonge (*Réserves naturelles de Chérine, l'Etang noir et de St-Cyr*), l'état de conservation des landes du site Natura 2000 du Pinail (*DREAL Nouvelle-Aquitaine ; Vienne Nature*), le Plan Régional d'Actions sur les papillons de jour avec l'azuré des Mouillères (*DREAL N-A et Europe ; Poitou-Charentes Nature*) ainsi que l'accompagnement de Grand Châtellerauld (*7.5k€*). Le budget propre de l'association, hors réserve naturelle, s'élèverait à 177 508 € avec le transfert de charges de structure affectées à la gestion de la réserve naturelle représentant 36 986€ (*comptabilité, entretien, frais de gestion, etc.*).

Tableau 3 : Budget prévisionnel 2026 de l'association GEREPI

CHARGES 2026 PREV. (mars 26)	Montant (€)	PRODUITS 2026 PREV. (mars 26)	Montant (€)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	12 925	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	36 855
601. Achats matières et fournitures	10 525	701. Vente de produits finis, marchandises	4 925
606. Autres fournitures	2 400	706-708. Prestations de service et activités annexes	31 930
61 - Services extérieurs	64 729	74 – Subventions d'exploitation	327 770
613. Locations	978	ETAT	
615-611. Entretien et réparation	59 021	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	136 695
616. Assurance	3 880	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	850	REGION	
62 - Autres services extérieurs	38 472	Nouvelle-Aquitaine	21 880
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	23 563	DEPARTEMENT	
623. Publicité, publication	3 144	Vienne	8 000
625. Déplacements, missions	9 130	COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)	
626. Frais postaux et télécommunication	1 555	Grand Châtellerault et Grand Poitiers	10 087
627. Services bancaires, autres	130	Vouneuil sur Vienne, Dissay, Saint-Cyr, etc.	4 524
628. Divers et cotisations	950	ORGANISMES SOCIAUX	
63 - Impôts et taxes	2 780	FONDS EUROPEENS	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	2 780	Programme LEADER, FEADER (N2000)	6 824
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	0
64- Charges de personnel	178 117	AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)	
641. Rémunération des personnels	127 498	Agence de l'Eau Loire Bretagne	139 759
645. Charges sociales	48 819	AIDES PRIVEES	
Autres charges de personnel	1 800	75 - Autres produits de gestion courante	10
65- Autres charges de gestion courante	93	758. Dons et mécénats	10
66- Charges financières	100	76 - Produits financiers	1 005
67- Charges exceptionnelles	0	77 – Produits exceptionnels	14 438
68- Dotation aux amortissements	128 387	78 – Reprises sur amortissements et provisions	45 524
681. Amortissement	22 058	781. Reprise sur amortissement	0
69. Impôt sur les bénéficiaires, participation des salariés	0	79 – Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	425 602	TOTAL DES PRODUITS	425 602
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2026			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	8 680	87 - Contributions volontaires en nature	8 680
Secours en nature		Bénévolat	511
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 169	Prestations en nature	8 169
Personnel bénévole	511	Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.	434 282	TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.	434 282

Tableau 4 : Budget prévisionnel 2026 détaillé de GEREPI et la RNN Pinai

PRODUITS (mars 2026)		2026 prév. GEREPI	2026 prév. RNN Pinail	2026 prév. Gestion RNN	2026 prév. Animation RNN
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises		4 925	4 925	4 555	370
Prestations de services		31 840	4 740	2 590	2 150
Produits des activités annexes		90	90	0	90
Sous-total des produits d'exploitation		36 855	9 755	7 145	2 610
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION					
Subventions d'exploitation		327 770	222 253	193 949	28 304
Etat (DREAL N-A)		136 695	136 695	117 810	18 885
Agence de l'Eau Loire Bretagne		139 759	68 427	59 608	8 819
Europe (Feader/Leader)		6 824	6 824	6 824	0
Région (Nouvelle-Aquitaine)		21 880	1 706	1 706	0
Département (Vienne)		8 000	8 000	8 000	0
EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers)		5 044	0	0	0
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)		4 524	600	0	600
EPCI (Grand Poitiers)		5 044	0	0	0
Fondations, mécénat		0	0	0	0
Autres		0	0	0	0
Autres produits		10	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires		45 524	38 762	27 717	11 045
Transfert de charges		0	0	0	0
Sous-total des autres produits d'exploitation		373 304	261 015	221 666	39 349
TOTAL des produits d'exploitation (I)		410 159	270 770	228 811	41 959
PRODUITS FINANCIERS					
Autres intérêts et produits financiers		1 005	0	0	0
TOTAL des produits financiers (II)		1 005	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opération de gestion		255	128	0	128
Sur exercice antérieur		0	0	0	0
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice		14 183	14 183	14 183	0
TOTAL des produits exceptionnels (III)		14 438	14 311	14 183	128
TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)		425 602	285 081	242 994	42 087
CHARGES (mars 2026)					
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats stockés - marchandises et matières premières		6 040	2 280	2 280	0
Variation de stock		-25	-25	-450	425
Achats non stockés		6 910	5 900	5 303	597
Services extérieurs		64 729	34 686	29 014	5 672
Autres services extérieurs		38 472	10 698	8 963	1 736
Impôts, taxes et versements assimilés		2 780	0	0	0
Salaires et traitements		127 498	102 525	87 658	14 868
Charges sociales		48 819	39 541	34 262	5 280
Autres charges de Personnels		1 800	0	0	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés		128 387	52 398	47 343	5 055
Autres charges		93	90	90	0
TOTAL des charges d'exploitation (I)		425 502	248 094	214 462	33 632
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL des charges financières (II)		100	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion		0	0	0	0
Sur exercice antérieur		0	0	0	0
Sur opérations en capital		0	0	0	0
VCE corporelles		0	0	0	0
TOTAL des charges exceptionnelles (III)		0	0	0	0
CHARGES INDIRECTES					
Charges fixes de fonctionnement		0	36 986	28 532	8 455
Frais financiers		0	0	0	0
Autres		0	0	0	0
TOTAL des charges indirectes (IV)			36 986		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)		425 602	285 081	242 994	42 087
TOTAL GÉNÉRAL		425 602	285 081	242 994	42 087
RESULTAT		0	0	0	0

LA MARE DU PINAIL



PROJECTION DE LA MAISON ASSOCIATIVE DE LA RESERVE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU PINAIL © Grand Châtelleraut

Maîtrise d'ouvrage

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Partenaires financiers



Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

